



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 22 mai 2008 — N° 87

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 08.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le principe du projet de loi n° 82, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 82 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 82 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 87, Loi instituant le fonds du patrimoine minier, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 87 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 87 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

22 mai 2008

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, ainsi que les amendements transmis par M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

À 12 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Charest, premier ministre, fait une déclaration concernant le rapport de la Commission Bouchard-Taylor.

M. Dumont, chef de l'opposition officielle, commente la déclaration ministérielle.

Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, commente la déclaration ministérielle.

22 mai 2008

Dépôts de documents

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Un avis de la Commission des biens culturels du Québec, concernant le classement du site historique et archéologique de l'Habitation-de-Samuel-De Champlain.

(Dépôt n° 998-20080522)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 22 mai 2008, qu'il a reçue de M. Christian Lévesque, député de Lévis, l'informant de sa démission à titre de vice-président de la Commission des institutions, à compter du 22 mai 2008;

(Dépôt n° 999-20080522)

Une lettre, en date du 22 mai 2008, qu'il a reçue de Mme Linda Lapointe, députée de Groulx, l'informant de sa démission à titre de vice-présidente de la Commission des finances publiques, à compter du 22 mai 2008.

(Dépôt n° 1000-20080522)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Morissette (Charlesbourg) dépose :

Un calendrier multiconfessionnel des fêtes religieuses de l'année 2008, publié par l'Université McGill à l'intention de la communauté universitaire.

(Dépôt n° 1001-20080522)

22 mai 2008

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale réitère sa volonté de promouvoir la langue, l'histoire, la culture et les valeurs de la nation québécoise, favorise l'intégration de chacun à notre nation dans un esprit d'ouverture et de réciprocité, et témoigne de son attachement à notre patrimoine religieux et historique représenté notamment par le crucifix de notre Salon bleu et nos armoiries ornant nos institutions.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 59 en annexe)

Pour: **100** Contre: **0** Abstention: **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, M. Turp (Mercier) et M. Riedl (Iberville) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale témoigne de sa profonde sympathie au peuple chinois à la suite du tremblement de terre du 12 mai 2008 qui a dévasté une partie de la province du Sichuan et des régions environnantes, et rappelle que cette catastrophe, dont le bilan s'alourdit de jour en jour, aurait provoqué 40 000 morts, des dizaines de milliers de disparus et plus de 4,5 millions de personnes sans abri.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 mai 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roy (Montmagny-L'Islet), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Pagé (Labelle) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la diversité biologique qui se tient le 22 mai, et qu'elle rappelle l'importance de travailler à réduire le rythme d'appauvrissement de cette diversité afin d'assurer la protection de la vie sous toutes ses formes, incluant la vie humaine.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière), M. Dupuis, ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique, et M. Côté (Dubuc) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des enfants disparus qui se tient le 25 mai, et qu'elle profite de l'occasion pour attirer l'attention de la population sur l'ensemble des enfants portés disparus au Québec, et pour souligner le travail des associations sur le terrain.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Benjamin (Berthier), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 22^e Journée des musées montréalais qui se déroulera le dimanche 25 mai, et qu'elle encourage la population à participer à cette tradition culturelle.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 mai 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés, Mme Lapointe (Groulx) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 2^e édition de la Marche de la mémoire RONA, qui se tiendra le 25 mai dans 39 municipalités du Québec, visant à amasser des dons au profit de la Société Alzheimer du Québec; depuis plus de 20 ans, cet organisme offre gratuitement différents services d'aide et de soutien aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à leurs proches aidants; je vous rappelle que 105 600 Québécois sont atteints de cette maladie à ce jour.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine canadienne de l'infertilité qui se déroule du 18 au 24 mai 2008, et qu'elle rappelle que l'infertilité est une condition médicale qui touche près de 10 % de la population québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 30^e anniversaire du Conseil supérieur de la langue française.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

22 mai 2008

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Bonnardel, whip de l'opposition officielle, propose :

QUE, le député de Beauce-Sud soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique en remplacement du député de Champlain;

QUE le député de Maskinongé soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation en remplacement du député de Drummond;

QUE la députée de Saint-Jean soit nommée membre permanent de la Commission des affaires sociales en remplacement de la députée de Masson;

QUE le député de Nicolet-Yamaska soit nommé membre permanent de la Commission des affaires sociales en remplacement du député de L'Assomption;

QUE la députée de Groulx soit nommée membre permanent de la Commission des affaires sociales en remplacement du député de Montmagny-L'Islet;

QUE le député de Blainville soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement du député d'Arthabaska;

QUE le député de Jean-Lesage soit nommé membre permanent de la Commission de la culture en remplacement du député de Joliette;

QUE la députée de La Prairie soit nommée membre permanent de la Commission de la culture en remplacement du député de Shefford;

QUE la députée de Masson soit nommée membre permanent de la Commission de la culture en remplacement de la députée de Deux-Montagnes;

QUE le député de Trois-Rivières soit nommé membre permanent de la Commission de l'éducation en remplacement du député de Mirabel;

22 mai 2008

QUE le député de Champlain soit nommé membre permanent de la Commission de l'éducation en remplacement du député de Nicolet-Yamaska;

QUE le député de L'Assomption soit nommé membre permanent de la Commission de l'éducation en remplacement de la députée de La Prairie;

QUE le député de Shefford soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Johnson;

QUE le député de Montmagny-L'Islet soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Jean-Lesage;

QUE le député de Lévis soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques en remplacement de la députée de Groulx;

QUE le député d'Arthabaska soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques en remplacement de la députée de Saint-Jean;

QUE le député de Johnson soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques en remplacement du député de Beauce-Sud;

QUE le député de Berthier soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député de Lévis;

QUE le député de Mirabel soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement de la députée de Lotbinière;

QUE la députée de Deux-Montagnes soit nommée membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Maskinongé;

22 mai 2008

QUE le député de Drummond soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Blainville;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 64, Loi modifiant la Loi sur l'Autorité des marchés financiers et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

22 mai 2008

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 64 est adopté.

À 15 h 43, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Picard, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 55.

À 15 h 56, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Picard, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 16 h 45.

Les travaux reprennent à 17 h 08.

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Morissette (Charlesbourg) à Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, concernant la recommandation sur le calendrier multiconfessionnel contenue dans le rapport Bouchard-Taylor.

22 mai 2008

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 27 mai 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 22, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 27 mai 2008, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

22 mai 2008

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de proposée conjointement par M. Charest, premier ministre, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, concernant la langue, l'histoire, la culture et les valeurs de la nation québécoise :

(Vote n° 59)

POUR - 100

Arcand	Diamond	Lapointe	Paquet
Arseneau	Dionne-Marsolais	<i>[Groulx]</i>	Pelletier
Auclair	Domingue	Laporte	<i>[Rimouski]</i>
Bachand	Dorion	Leblanc	Pelletier
Beauchamp	Doyer	L'Écuyer	<i>[Chapleau]</i>
Beaupré	Drainville	<i>[Pontiac]</i>	Proulx
Béchar	Dubourg	L'Écuyer	Richard
Bédard	Dufour	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Riedl
Benjamin	Dumont	Légaré	Roux
Benoit	Dupuis	Legault	Roy
Bergman	Ferland	Lelièvre	<i>[Lotbinière]</i>
Blais	Fournier	Lessard	Roy
Bonnardel	Francoeur	Lévesque	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Boulet	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Roy Verville
Caire	Gaudreault	Malavoy	Schneeberger
Camirand	<i>[Hull]</i>	Maltais	Simard
Charbonneau	Gaudreault	Marois	Sklavounos
Charest	<i>[Jonquière]</i>	Marsan	St-Pierre
Charlebois	Gautrin	Ménard	Taillon
Cloutier	Gingras	Merlini	Therrien
Côté	Gonthier	Méthé	Tomassi
Couillard	Gosselin	Morasse	Turp
Cousineau	Grandmont	Morin	Vallée
Damphousse	Grondin	Morissette	Vallières
De Martin	Hamad	Normandeau	Whissell
Deschamps	James	Ouellette	
Deslières	Jérôme-Forget	Ouimet	
Desrochers	Kotto	Pagé	